

Prix SUEZ ENVIRONNEMENT Initiatives – Institut de France
Lauréat de la catégorie « **Accès aux services essentiels** »
Edition 2011-2012

« **Les Clubs des Mères dans la région des Savanes** »

Structure

Le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge est une organisation représentée dans 188 pays. La **Croix-Rouge française** est une association sans but lucratif, indépendante. Elle est mobilisée au quotidien pour aider celles et ceux qui souffrent de la précarisation et de la déshumanisation grandissante de notre société, au niveau national et international. Chaque année, ses 55 000 bénévoles et ses 17 000 salariés viennent en aide à plus d'un million de personnes en favorisant systématiquement le retour vers l'autonomie.

Créée en 1958, la **Croix-Rouge Togolaise** (CRT) a pour objet de prévenir et d'atténuer les souffrances, d'améliorer la condition des plus vulnérables, d'intervenir en cas de catastrophe et de propager les droits humanitaires au sein de la population.

Contexte

Le projet Club des Mères s'inscrit dans un projet plus large d'amélioration de la résilience des populations des Savanes, région la plus septentrionale du Togo, face à l'insécurité alimentaire et à la précarité de l'accès à une eau saine (80% de la population de la région n'a pas d'accès durable à l'eau potable).

Objectifs

Objectif général

L'action des Clubs des Mères permet la pérennité de l'accès à l'eau, l'amélioration de l'assainissement et de la gestion des déchets ainsi que le renforcement des pratiques d'hygiène.

Objectifs spécifiques

- Contribuer à la baisse de 25 % du taux de maladies hydriques dans les 60 villages ciblés pour l'implantation d'ouvrages hydrauliques améliorés.
- Assurer la sensibilisation de 6 700 villageois en matière d'hygiène et de gestion de l'eau.
- Donner aux femmes de l'assurance sur leurs capacités au sein de la communauté et davantage d'autonomie dans leurs ménages.

Description du projet

Un Club de Mères est un regroupement en association, d'une vingtaine de femmes d'une même localité. Ces femmes sont alors formées dans les domaines de la santé maternelle et infantile, de l'hygiène et de l'assainissement, de la nutrition et de la création d'activités génératrices de revenus. La formation des membres des Clubs des Mères dure trois jours et se déroule au sein de la communauté. Les activités des membres sont, entre



autres, les causeries éducatives, l'organisation des opérations publiques de nettoyage des points d'eau, des marchés, des places publiques et des rues, la tenue d'une Caisse de Solidarité Santé (une Assurance maladie rurale pour les membres du club), la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et

l'initiation et la gestion des activités génératrices de revenu. Le programme se concentre sur le renforcement des compétences et des capacités organisationnelles des femmes, ce qui conduit à une amélioration de leur propre confiance en elles et de la perception de l'ensemble de la communauté envers leurs capacités.


Les Clubs des Mères agissent comme des relais et des ferments pérennes au sein de leur communauté pour une prise de conscience de l'importance de l'assainissement et de la gestion des déchets et pour une sensibilisation aux pratiques d'hygiène adaptées. En second lieu, ils agissent comme soutien des Comités d'eau chargés de la pérennité des ouvrages hydrauliques, en responsabilisant la communauté, voire en garantissant le rôle du Comité d'eau en cas de défaillance.

Les Clubs des Mères sont également gestionnaires de différentes caisses alimentées mensuellement par la seule contribution des membres : une caisse de fonctionnement, une caisse de solidarité-santé, et une caisse destinée à financer des prêts aux membres désireuses de lancer une activité génératrice de revenus (AGR). Grâce à l'appui technique de l'ONG RAFIA, les femmes des Clubs ont aussi développé des activités agricoles dans des zones jusqu'ici délaissées car considérées comme peu productives (bas-fonds).

Description de l'innovation

Cette organisation innovante puise son originalité dans la possibilité donnée aux femmes de pouvoir participer activement au développement de la communauté et à la résolution des problèmes économiques, sociaux et sanitaires qu'elle rencontre. Les femmes, par leur place dans la communauté, représentent un pivot intergénérationnel essentiel pour la sensibilisation de leurs pairs, mais aussi et surtout des enfants, au sujet de la santé communautaire, de la gestion des ouvrages hydrauliques, des pratiques de stockage de l'eau, de l'hygiène, et de l'assainissement général du village.

Résultats

- La création de 23 Clubs des Mères (480 membres initiaux et 987 membres actifs à la suite du projet) a permis de sensibiliser l'ensemble des communautés (plus de 12 000 personnes) aux problématiques de la gestion durable de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène et de la santé communautaire, de diffuser les bonnes pratiques, de mettre en place des activités de transformation agricole, et de créer et financer durablement 121 postes d'agents de Santé communautaire pour poursuivre le travail de sensibilisation.
- 
- Des formations de gestion comptable et financière ont permis la création de trois caisses collectives financées exclusivement par les membres des Clubs des Mères : micro-crédit, solidarité-santé et caisse de fonctionnement du Club.
 - La création d'un Club comprend la formation spécifique d'un leader et la formation de 5 agents de Santé communautaire ; un Coach volontaire de la Croix-Rouge togolaise est chargé de guider et d'appuyer localement les Clubs des Mères.
 - On a pu constater une diminution de la prévalence de la diarrhée (de 83% à 69% de la population) et du pourcentage des familles ne connaissant pas les causes et modes de prévention de la diarrhée (de 30% à 14%).
 - 87% des ménages puisent désormais l'eau dans les puits améliorés installés par la Croix Rouge.

Reproductibilité

La mise en place d'un Club des Mères reste peu coûteuse et facilement reproductible. Sa structuration nécessite surtout des supports pédagogiques et de communication, l'organisation de formations auprès des membres et l'impulsion d'une dynamique collective entre les membres. De plus, la dotation en capital des différentes caisses (AGR, fonctionnement et Solidarité-Santé) est assurée uniquement par la contribution des membres.

Ces acquis s'inscrivent dans la durée, car les femmes, traditionnelles gestionnaires du foyer, se sont saisies de leur rôle de pivots intergénérationnels stratégiques et d'incubatrices de changements efficaces. C'est là un des atouts majeurs de cette initiative.

Conditions de répliquabilité

Localisation : plus qu'un projet, une approche qui peut être appliquée dans de nombreux contextes. Un projet visant à faciliter l'approche Club des Mères peut s'intégrer dans un environnement rural, péri-urbain et urbain. Une approche qui nécessite moins une communauté aux contours précis qu'une dynamique de valorisation individuelle et collective, amenant un groupe de personnes à s'impliquer durablement et collectivement au sein de leur voisinage.

La connaissance des spécificités locales : la mise en œuvre du projet nécessite une bonne connaissance des spécificités sociales et culturelles des populations cibles. Il est également nécessaire que le groupement de femmes atteigne une taille suffisamment large pour avoir un effet d'entraînement suffisamment grand sur les autres membres de la communauté.

L'appui de ressources humaines volontaires et qualifiées : la formation des Clubs des Mères nécessite également de pouvoir s'appuyer sur des ressources humaines bien formées sur les thématiques relatives à l'animation communautaire, la gestion de l'eau, la promotion des pratiques d'hygiène et de santé ainsi que la gestion comptable. On peut estimer qu'après 1 an d'existence effective, les Clubs des Mères sont capables de produire des effets notables. Les facteurs déterminants pour réussir la mise en œuvre d'un Club des Mères résident dans la capacité des animateurs communautaires à sensibiliser suffisamment les femmes aux avantages d'un groupement à portée sociale et économique et à assurer une formation pédagogique de qualité pour que l'ensemble des thèmes abordés soient effectivement acquis.

L'écueil qui pourrait sembler faire obstacle à la réussite de ce projet est parfois le faible niveau d'alphabétisation des membres. Mais, loin de représenter une difficulté, ce problème représente au contraire une source supplémentaire de motivation pour les membres de se former au sein du Club et de transmettre l'importance de l'éducation aux générations futures.



Contact

Géraldine HOULIERE: geraldine.houliere@croix-rouge.fr

Chargée de projet Département mécénat, partenariats et philanthropie

Sites internet

- ❑ Prix Initiatives : www.prix-initiatives.com
- ❑ Croix-Rouge française : www.croix-rouge.fr
- ❑ Croix-Rouge togolaise : www.croixrouge-togo.org